

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CATHY GAUDET	Numéro de permis 2018963	Date d'inspection Le 28 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie les petits amis de Cathy		Numéro de téléphone (506) 387-5812	
Adresse 241 rue Bédard Dieppe NB E1A 0H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(1) L'exploitant d'un établissement agréé obtient une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et une vérification auprès du ministère du Développement social au moins tous les cinq ans.	12(1)	07 juin 2022	27 juin 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
L'exploitante a envoyé les preuves de conformité par courriel. Une visite sur les lieux n'est pas requise.			

original signé par
Jessica Belliveau-Doiron

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 juin 2022

Date

original signé par
Cathy Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 juin 2022

Date